

leem
les entreprises
du médicament

« Le médicament est devenu un enjeu stratégique. Il est urgent d'agir ! »

« **Q**uand a-t-on déjà vu le prix du médicament s'inviter au cœur des échanges entre le président des États-Unis et le président de la République française ? Jamais.

Ce qui s'est imposé en 2025 est sans précédent : le médicament est devenu un enjeu géopolitique majeur, et même une arme géopolitique. Cette accélération brutale n'était pas imaginable il y a encore un an. Face à ces mutations profondes, l'Europe peine à répondre et, en France, nous persistons à utiliser des méthodes désormais inadaptées.

La mission du Leem est claire : permettre aux patients d'accéder au progrès thérapeutique. Mais cette ambition repose sur une condition essentielle : la compétitivité des entreprises du médicament en France. Sans attractivité, sans visibilité, sans capacité à investir, il n'y aura ni accès au progrès pour les patients, ni dynamisme économique au service de nos territoires. Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins. Comme pour la défense nationale, la question est désormais : qui, dans le monde, finance l'innovation en santé ?

La France accuse un profond handicap dans ce leadership en santé, aggravé par des croyances solidement ancrées et pourtant fausses. Non, le médicament n'est pas cher dans notre pays - nos prix sont parmi les plus bas d'Europe - et non, notre système de protection sociale ne pourra perdurer sans réforme, ni recherche d'efficience. Il est donc urgent d'agir. D'abord par des mesures immédiates. C'est le sens de la proposition portée par le Leem : un moratoire sur la baisse des prix des médicaments en 2027. Il ne s'agit pas d'ignorer les contraintes budgétaires, mais de cesser de fragiliser le système pendant que nous repensons collectivement son avenir. Ce moratoire donnerait de l'oxygène aux PME du

secteur et enverrait un signal clair aux acteurs internationaux : la France prend conscience de l'enjeu et se donne le temps de bâtir une nouvelle trajectoire.

Mais l'urgence est aussi politique et démocratique. Le médicament ne peut plus être traité comme une simple variable budgétaire. Il doit être reconnu pour ce qu'il est : un investissement pour la santé, l'emploi, la productivité et la cohésion sociale. Les innovations thérapeutiques permettent de réduire les hospitalisations, d'alléger la pression sur l'hôpital et de remettre des patients au travail. Elles créent un cercle vertueux dont toute la société bénéficie.

À l'approche de l'élection présidentielle, ce débat doit enfin avoir lieu. Le Leem prendra toute sa part pour que la santé, l'accès au progrès thérapeutique et le dynamisme économique des entreprises du médicament soient au cœur du débat public. Concertation avec l'ensemble des parties prenantes, plateforme de propositions concrètes, agenda clair jusqu'en 2026 et 2027, production de données objectives sur l'attractivité, l'efficience et la perte de chance : nous sommes résolument dans l'action.

Parce que le médicament est devenu un enjeu stratégique, ne rien faire n'est plus une option.

Les conséquences seraient dramatiques pour les patients comme pour l'avenir de notre système de santé. »



THIERRY HULOT,
président du Leem





Santé, innovation, compétitivité : la France face à ses choix !

Organisé le 15 décembre dernier par le Leem, le débat entre économistes, acteurs du système de santé, décideurs publics et industriels, a fait l'effet d'un électrochoc, révélant l'urgence pour la France et l'Europe de tracer leur voie en matière d'innovation en santé, pour préserver le modèle de soins, la compétitivité de l'industrie et le progrès thérapeutique.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en quinze ans, la France est passée en Europe du premier au sixième rang pour la production de médicaments, et du premier au troisième rang pour les essais cliniques. « Le progrès thérapeutique s'invente, se développe et se produit de moins en moins sur le territoire national », déplore Thibaut Victor-Michel, président France de Novartis et président de la Commission Recherche et Innovation du Leem. Près de 80% des essais cliniques ont désormais lieu hors d'Europe. Le médicament, devenu une variable d'ajustement budgétaire, concentre plus de 50% des économies prévues dans la LFSS 2026, alors qu'il représente moins de 10% des dépenses de santé. Résultat : la France décroche et n'apparaît plus comme un pays prioritaire pour l'innovation. Cette trajectoire de déclin menace directement la souveraineté sanitaire et l'accès des patients au progrès thérapeutique : seuls 6 nouveaux médicaments autorisés sur 10 sont disponibles en France, contre 9 en Allemagne et 8 en Italie (source : baromètre de l'attractivité).

LA CONFLICTUALITÉ GÉOPOLITIQUE, UN RÉVÉLATEUR DES FRAGILITÉS EUROPÉENNES

Au-delà du constat national, la recomposition des équilibres mondiaux révèle les fragilités de l'Europe et de la France. « La clé de lecture passe par les États-Unis », analyse Thomas Rapp, professeur d'économie à l'Université Paris Cité. Alors que Washington utilise tous les leviers à sa disposition pour relocaliser production et recherche (Inflation Reduction Act, clause de la nation la plus favorisée, menace de droits de douane...), « pour la première fois, la Chine a dépassé les États-Unis en nombre d'essais cliniques ». Dans tous les domaines, notamment dans le médicament, « la compétition pour le leadership



technologique et industriel est bien réelle », confirme Denis Ferrand, directeur général de Rexecode. Prise en étau, l'Europe peine à définir une stratégie claire, alors que le rapport Draghi formulait des recommandations fortes. « L'Europe mène une double guerre commerciale et scientifique, avec un risque marqué de perte de ses chaînes de valeur et de son leadership », alerte Nathalie Moll, directrice générale de l'EFPIA. Sa réussite dépendra de sa capacité à s'adapter aux nouveaux enjeux : « les règles héritées du XX^e siècle ne sont plus adaptées aux défis d'aujourd'hui », pointe Jean Tirole, Prix Nobel d'Économie 2014. Une fragilité d'autant plus préoccupante que, « dans un secteur où l'on planifie les investissements à long terme, l'incertitude pousse les décisions vers les États-Unis, et certaines innovations risquent de ne plus être lancées en Europe, menaçant sa capacité à maintenir une R&D compétitive, » souligne Charles Wolf, directeur de Sanofi France.

LA NÉCESSITÉ D'UNE VISION STRATÉGIQUE À LONG TERME

Face à ces menaces, une vision stratégique à long terme est indispensable. « Comme la défense, la santé doit devenir une priorité européenne », insiste Sylvie Matelly, directrice de l'Institut Jacques Delors. Cela implique des politiques cohérentes, des investissements massifs,



la résilience des chaînes d'approvisionnement et une coordination renforcée entre États membres. Le mantra est clair : dépenser plus, mieux et ensemble, pour préserver le modèle social et garantir la souveraineté sanitaire. Le progrès thérapeutique est indispensable pour relever les grands défis actuels de santé publique (cancers, vieillissement, maladies neurodégénératives, pathologies chroniques...) mais aussi pour faire face aux menaces émergentes comme l'antibiorésistance et les crises sanitaires futures. « Le progrès thérapeutique n'est pas une option, prévient Pierre Dubois, professeur d'économie à la Toulouse School of Economics. Refuser de financer l'innovation, c'est créer une trappe à pauvreté en santé, qui conduit à la dégradation de la qualité de vie et à l'affaiblissement économique ».

VERS UNE RÉFORME SYSTÉMIQUE

Le système de santé français, à bout de souffle, exige une réforme globale. « Il ne suffit plus d'ajustements à la marge », insiste le Pr. Frédéric Bizard, président fondateur de l'Institut Santé. « L'enjeu est de préserver la soutenabilité économique du système et d'enrayer le décrochage de l'industrie pharmaceutique. » Outre le contexte géopolitique, trois transitions — démographique, épidémiologique et technologique — bouleversent le système, qui doit créer de la valeur et permettre à la santé de devenir un atout de la souveraineté économique. Un plan de relance structurant est indispensable pour sauver notre système de santé : il nécessite un État stratège, capable de planifier sur cinq ans, de financer durablement des investissements, d'évaluer non seulement la valeur thérapeutique mais aussi la valeur médico-économique des innovations. « 70 % des gains économiques passent par l'investissement dans la bonne santé, pour laquelle l'industrie joue un rôle majeur, mais qui est clairement sous-évalué », rappelle le Pr. Bizard.

DES PISTES CONCRÈTES POUR L'EUROPE ET LA FRANCE

Jean Tirole, Prix Nobel d'économie 2014, fait émerger des pistes pour l'Europe : créer des marchés de capitaux pour financer l'innovation, rendre le cadre réglementaire attractif et se concentrer sur les innovations de rupture, même risquées. Ses recommandations pour la France : instaurer une logique de programmation pluriannuelle, décloisonner les acteurs, clarifier le statut du médicament innovant et financer les innovations de rupture via des fonds dédiés. Marc Ferracci, député et ancien Ministre, propose « une évaluation élargie du médicament, intégrant le service médical rendu mais aussi les externalités positives sur l'emploi, la recherche et la résilience des systèmes ». Thomas Rapp, professeur de sciences économiques, met en avant l'intérêt « des accords de performance conditionnant le prix des médicaments à leurs résultats en vie réelle, grâce aux données de santé ». Préserver l'attractivité en amont nécessite aussi d'adapter le cadre français aux nouvelles réalités des essais cliniques : « les

acteurs de la santé sont prêts et déjà activement engagés dans les nouvelles méthodologies, telles que les bras synthétiques et les jumeaux numériques », insiste Sophie Beaupère, déléguée générale d'Unicancer.

Un consensus émerge : penser, structurer et anticiper au-delà du court-termisme budgétaire, en considérant le médicament comme un investissement et en assumant une stratégie industrielle et sanitaire inscrite dans le temps long. Il est également nécessaire de renforcer l'attractivité, en simplifiant les règles qui organisent l'écosystème de l'innovation et en accélérant la recherche clinique.

« Dès 2026, nous allons reprendre en main notre destin, conclut Laurence Peyraut, directrice générale du Leem, en ouvrant la concertation à toutes les parties prenantes et en remettant le médicament au cœur du parcours de soins, parce que nous ne voulons pas tomber dans la dystopie d'un monde sans médicament ».



Juliette Moisset, directrice de l'accès et des affaires économiques du Leem

« La France se marginalise au lieu d'adopter une véritable politique industrielle du médicament »

Le prix du médicament est-il le principal levier pour piloter l'innovation ?

Le prix est le point d'entrée de toutes les crispations actuelles, et pourtant ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Ce qui se joue réellement, c'est la place de la France et de l'Europe dans le progrès thérapeutique mondial. Aujourd'hui, nous abordons le médicament uniquement sous l'angle du coût de l'achat public, alors que les États-Unis et la Chine en font un levier stratégique, en se donnant des priorités claires et en finançant massivement l'innovation.

notre part de voix sur le développement des futures innovations.

Quelles évolutions sont nécessaires ?

Il faut sortir des ajustements budgétaires décidés d'une année sur l'autre et adopter une véritable politique industrielle du médicament. Cela suppose d'anticiper l'arrivée des innovations pour les intégrer dans le système et l'organisation des soins. Les CAR-T cells pour les cancers pédiatriques ou les thérapies géniques pour l'hémophilie, mal anticipés, illustrent le besoin d'une conduite du changement pour pouvoir évaluer les gains d'efficacité et réussir à les réinvestir au bénéfice d'autres innovations.

Quels sont les effets sur l'attractivité et l'accès aux traitements ?

Aborder la question du progrès thérapeutique sous le seul angle du coût, c'est refuser de le valoriser. La conséquence directe : certains médicaments, qui ont une vraie valeur ajoutée pour les patients, comme la nouvelle génération d'anti-migraineux, sont disponibles dans la majorité des pays européens... mais pas ici. Résultat : des patients en arrêt maladie, un coût qui pèse sur la Sécurité sociale, l'emploi et la compétitivité. A plus long terme, cela conduit à marginaliser la France et réduire

Quel est l'enjeu stratégique pour la France et l'Europe ?

Si nous ne finançons pas le progrès thérapeutique, ce sont les États-Unis et la Chine qui décideront des priorités, des standards et des modèles économiques. Le débat sur le prix est nécessaire, mais il doit s'inscrire dans une vision plus large : celle de la souveraineté sanitaire, de l'attractivité industrielle et de la capacité de l'Europe à rester un acteur de l'innovation mondiale.



« Les États-Unis risquent désormais de dicter les règles d'accès aux médicaments. Sans réaction,

l'Europe pourrait subir un prix mondial de l'innovation, fixé hors de toute évaluation médico-économique et probablement insoutenable pour ses systèmes de santé. »

THOMAS RAPP, professeur d'économie à l'Université Paris Cité



« La France a des chercheurs remarquables, mais cela se traduit moins en innovations thérapeutiques qu'aux

États-Unis et en Chine. Il est urgent d'agir avec une gouvernance adaptée pour être plus compétitif. » **JEAN TIROLE**, prix Nobel d'Économie



« La souveraineté doit être pensée comme un choix économique structurant permettant de maîtriser durablement son

avenir industriel. » **DENIS FERRAND**, directeur général de Rexecode



« Un financement pluriannuel a été nécessaire pour les traitements de l'hépatite C, et il le sera encore pour

d'autres maladies, comme les thérapies géniques contre l'hémophilie. Investir aujourd'hui, c'est économiser demain et protéger notre modèle social. » **PIERRE DUBOIS**, professeur d'économie à la Toulouse School of Economics



« L'Europe doit faire preuve de créativité en encourageant coopération, nouveaux modèles de financement et accès

rapide aux traitements. » **NATHALIE MOLL**, directrice générale de l'EFPIA



« Rien n'est irréversible : une politique industrielle globale et cohérente peut redresser à la fois le système de santé

et l'industrie du médicament. » **FRÉDÉRIC BIZARD**, président fondateur de l'Institut Santé, professeur d'économie affilié à l'ESCP



« À l'heure des grandes puissances, la souveraineté sanitaire n'est plus un luxe. Elle est, au même titre que la

défense, une condition de l'indépendance et de la crédibilité de l'Europe. » **SYLVIE MATELLY**, directrice de l'Institut Jacques Delors



« Il est essentiel de favoriser une meilleure coordination entre les acteurs de santé, plutôt qu'un fonctionnement

en silos, afin d'optimiser les parcours de soins et de faciliter l'accès aux innovations et cela, jusqu'au domicile des patients. Dans la prise en charge du cancer, 90% de la continuité des parcours patients est garantie par l'apport des outils numériques. » **SOPHIE BEAUPÈRE**, déléguée générale d'Unicancer



« Innovation, recherche et production de médicament sont des enjeux essentiels : les maintenir sur le

territoire national est une condition d'un écosystème de santé fort. » **THIBAUT VICTOR-MICHEL**, président de Novartis France et de la commission Recherche et Innovation du Leem



« Sans innovation thérapeutique, nous perdons non seulement un levier essentiel pour la santé publique, mais

aussi un outil de régulation intelligent des finances, de souveraineté, et de cohésion sociale et territoriale. Le progrès, c'est avant tout vivre plus longtemps et en meilleure santé, un objectif qui fait consensus au sein de la population. » **MARC FERRACCI**, député et ancien ministre



« Dans le cadre de la mission flash, nous avons cherché à concilier les contraintes nécessaires de la

maîtrise des dépenses publiques et les attentes légitimes de tous les acteurs. Nous avons proposé une enveloppe d'économies pluriannuelle et des trajectoires de prix plus lisibles, intégrant le cas échéant une évaluation médico-économique, permettant d'accueillir les innovations à leur juste prix, tout en renforçant la prise en compte de la sécurité d'approvisionnement et la souveraineté industrielle pour les médicaments essentiels. » **VIRGINIE BEAUMEUNIER**, présidente du CEPS